

Qui sont les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Aperçu à partir des statistiques disponibles

Les acteurs, tant politiques, administratifs qu'intervenants de terrain demandent depuis de nombreuses années à pouvoir disposer d'informations sur la situation des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écrit. Combien de personnes sont concernées ? Quelles sont leurs caractéristiques, leurs parcours ? Comment se répartissent-elles sur les territoires wallon et bruxellois ? Comment ces données évoluent-elles ?

par *Christine*
MAINGUET

À ces multiples questions, aucune réponse précise ne peut être fournie à l'heure actuelle. Le problème est cependant réel, multiforme. Les acteurs de terrain en témoignent. En dresser les contours par une étude spécifique du type de celles menées en France ¹ ou sous l'égide de l'OCDE ², permettrait d'alimenter le

1. Voir : Sylvie-Anne GOFFINET, *En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne*, pp. 54-70 de ce numéro.

2. Voir : Catherine BASTYNS, *IALS, ALL et PIAAC : Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie et les compétences des adultes font-elles avancer la cause de l'alpha ?* et *Les résultats de IALS et ALL : Un aperçu vu sous l'angle de l'alpha*, pp. 26-39 et pp. 40-53 de ce numéro.

débat et de formuler des orientations pour l'action. Aucune enquête sur l'analphabétisme ou l'illettrisme n'a cependant été menée en Fédération Wallonie-Bruxelles sur un échantillon représentatif de la population adulte.

Depuis sa mise en place en 2005, le Comité de pilotage sur l'alphabetisation des adultes³ a tenté malgré tout de baliser son champ d'intervention en demandant notamment à l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique)⁴ d'exploiter les enquêtes et bases de données existantes. Les *États des lieux de l'alphabetisation* successifs ont rendu compte de ce tour d'horizon des statistiques disponibles. Cet article en présente une synthèse.⁵

Des mesures de l'analphabétisme

Comment évaluer l'ampleur de l'analphabétisme et disposer ainsi d'une base pour estimer les besoins auxquels les politiques publiques tentent d'apporter une réponse ?

Les sources sont multiples. Les formateurs, les personnes qui accompagnent des démarches d'insertion sociale et professionnelle captent des demandes explicites (dont l'ampleur reste difficile à estimer), constatent les difficultés de leur public face à la lecture et l'écriture. Des tests de positionnement ont été mis au point, notamment par Lire et Ecrire, afin de préciser les atouts et points faibles des personnes qui se présentent à une formation. Cette mesure est cependant souvent circonscrite à ceux qui sont déjà dans une démarche active.

3. Le Comité de pilotage a pour mission l'articulation et la coordination des politiques sectorielles d'alphabetisation en Fédération Wallonie-Bruxelles (plus d'informations à la page : www.alpha-flle.be/index.php?id=1056).

4. www.iweps.be

5. Le lecteur intéressé par une information plus détaillée pourra consulter les différents 'États des lieux' sur le site du Comité de pilotage sur l'alphabetisation des adultes à la page : www.alpha-flle.be/index.php?id=1057

Or beaucoup de personnes en difficulté ne s'expriment pas sur leur problème, par pudeur mais aussi parfois par méconnaissance. La question de 'l'objectivation' de ces constats à une échelle globale demeure. L'addition des personnes en formation et des personnes figurant sur les listes d'attente ne donne pas la mesure du problème. Ces sources captent essentiellement la demande, ce qui ne représente qu'une partie des besoins en alphabétisation.

Le Comité de pilotage de l'alphabétisation a adopté une définition du public auquel s'adressent prioritairement les formations en alphabétisation en proposant de combiner un critère 'objectif' (« n'a pas le Certificat d'Etudes de Base – CEB ») avec une estimation des compétences effectives (« ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB »), que la personne soit ou non francophone. Les statistiques disponibles, administratives ou provenant d'enquêtes, ne rendent compte, au mieux, que de l'obtention, ou non, du CEB. Dans plusieurs publications, l'estimation de la part des personnes les plus en difficulté est masquée : le premier niveau de diplôme envisagé est 'primaire maximum', voire 'secondaire inférieur maximum'.

Lorsqu'on se limite au critère du niveau du diplôme le plus élevé, sont considérées comme présentant un risque d'analphabétisme, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme ou étant diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Le postulat de départ est donc que les personnes infrascolarisées sont potentiellement en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.

Mais, l'expérience le démontre, les niveaux de diplôme ne reflètent qu'imparfaitement le niveau des compétences réelles des personnes, notamment au regard de la diversité des parcours scolaires. Ce constat est d'autant plus vérifiable dans une population adulte où les parcours de vie ont pu offrir, ou non, des opportunités d'apprentissage, voire de simple utilisation de la langue, écrite et orale. Les

notions de bas niveaux de qualification, d'illettrisme et d'analphabétisme s'articulent sans se confondre. ⁶

Les enquêtes de l'OCDE sur les compétences des adultes, à l'instar des enquêtes PISA pour les élèves, permettent de tester des compétences en situation et ne se limitent pas aux certificats et diplômes obtenus ou à la prise en compte des déclarations des personnes. Ces collectes de données combinent les paramètres pris en compte par le Comité de pilotage de l'alphabetisation et fournissent donc des éléments de réponse aux questions posées sur les besoins en alphabetisation. Mais la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a jamais participé à ces enquêtes, à l'exception du prétest de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills survey*) en 2002. ⁷

6. RIVIÈRE Jean-Pierre, *Illettrisme, la France cachée*, Gallimard, Folio actuel, 2001, p. 101.

7. BAYE Ariane, DEMEUSE Marc, HINDRYCKX Geneviève, MAINGUET Christine, *Analyse exploratoire de la phase pilote de l'enquête Adult Literacy and Lifeskills survey : Pratiques de formation professionnelle et développement des compétences*, in *Rapport préparatoire de la Commission 2 : Enseignement et formation – Marchés du travail : quelles articulations ?*, Quinzième congrès des économistes belges de langue française, *Capital humain et marchés du travail : Perspectives régionales et européennes*, Centre interuniversitaire de formation permanente, Charleroi, 2002, pp. 163-188.

Quelques résultats : estimation du nombre de personnes infrascolarisées

Dans les éditions successives des *États des lieux de l'alphabétisation*, diverses sources ont été exploitées pour tenter de quantifier et caractériser la population infrascolarisée susceptible de bénéficier d'actions d'alphabétisation.

Un premier constat s'impose : dans nos sociétés, le niveau de diplôme des populations s'élève d'années en années. La part des personnes diplômées de l'enseignement secondaire et supérieur dans la population adulte est de plus en plus importante. Les jeunes générations sont scolarisées en moyenne beaucoup plus longtemps que leurs

Les sources disponibles

- Enquêtes annuelles sur les Forces du travail (Service Public Fédéral Économie, Direction Générale de la Statistique et de l'Information Economique – DGSIE) ;
- Enquête socioéconomique générale de 2001 (Institut National de Statistique – INS) ;
- Données administratives de l'Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications d'Actiris ;
- Données administratives du Service d'Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation – AMEF du Forem ;
- Indicateurs de l'enseignement (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique – AGERS / Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication – ETNIC) ;
- Enquête Identité et Capital social 2007 (IWEPS) ;
- Enquête européenne EU SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*, Eurostat).

ainés. Parmi les personnes de 20 ans et plus, la proportion de personnes très peu qualifiées, soit diplômées au maximum du primaire, est deux fois moins importante en 2010 qu'en 1986, tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale.⁸ C'est dans les jeunes générations que la progression est la plus manifeste. La diminution est essentiellement due à l'évolution démographique. La situation des personnes infrascolarisées est d'autant plus problématique que le niveau d'éducation moyen augmente. Les personnes en difficulté avec l'écrit sont davantage marginalisées que par le passé.

Les données de l'enquête sur les Forces de travail 2010, menée sur un échantillon de la population, indiquent que près de 700.000 personnes de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement et vivant en Fédération Wallonie-Bruxelles, compte tenu de leur faible niveau de diplôme (ou de leur absence de diplôme), sont susceptibles de connaître des difficultés en lecture-écriture et dans la maîtrise des compétences de base. Le tableau de la page suivante synthétise les informations pour trois critères : pas de Certificat d'Etudes de Base (CEB), critère le plus proche de celui adopté par le Comité de pilotage ; Certificat d'Etudes de Base (niveau primaire) uniquement ; et l'addition de ces deux critères, soit les personnes qui ont au maximum le CEB.

En Wallonie, 6% des hommes et 8,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 185.000 adultes. Environ 350.000 Wallons et Wallonnes de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 531.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

8. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Évolution des niveaux de diplôme de la population*, in *Les Indicateurs de l'enseignement 2011, 2012*, www.enseignement.be/index.php?page=26464&navi=3253

Part des personnes infrascolarisées parmi les adultes de 15 ans et plus ayant quitté l'école

	Pas le CEB		CEB uniquement		Total : CEB maximum	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wallonie Hommes	71.000	6	151.000	12	222.000	18
Wallonie Femmes	113.500	8,5	196.000	15	309.500	23,5
Wallonie Total	184.500	7	347.000	13,5	531.500	20,5
Bruxelles-Capitale Hommes	32.000	9	38.000	10	70.000	19
Bruxelles-Capitale Femmes	46.000	11,5	44.000	11	90.000	22,5
Bruxelles-Capitale Total	78.000	10	82.000	11	160.000	21

Source : DGSIE, *Enquête Forces de travail 2010* (calculs IWEPS).

En Région de Bruxelles-Capitale, 9% des hommes et 11,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 80.000 adultes. De même, un peu plus de 80.000 Bruxellois et Bruxelloises de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 160.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

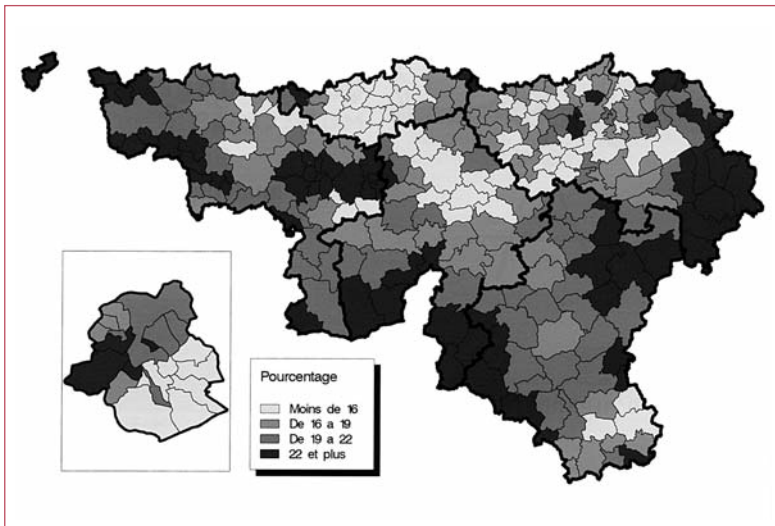
D'après cette enquête, tant en Région bruxelloise qu'en Wallonie, un peu plus d'un cinquième de la population de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement (soit 21%) sont diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Dans chaque région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette situation.

L'enquête sur les Forces de travail est réalisée à domicile par un enquêteur, ce qui, en principe, contribue à la qualité des réponses obtenues, en particulier pour les personnes en difficulté face à l'écrit.

La méthode de collecte de données de l'enquête socioéconomique générale de 2001 est quelque peu différente puisque chacun devait compléter par écrit un questionnaire et le renvoyer par la poste. La part des non-réponses a été importante. Ces éléments peuvent expliquer les différences observées entre les deux enquêtes lorsqu'on les utilise pour estimer la part des personnes peu scolarisées. De plus les tranches d'âge reprises dans les tableaux standard ne sont pas équivalentes.

L'enquête socioéconomique générale, de par sa quasi-exhaustivité, a cependant permis d'estimer, par commune, par sexe et par catégorie d'âge, la part des personnes qui n'ont jamais suivi d'enseignement et la part de celles qui n'ont obtenu qu'un diplôme de l'enseignement primaire. Ces informations ont été publiées dans le premier *État des lieux de l'alphabétisation*. La carte qui suit met en évidence la répartition territoriale de la combinaison de ces deux critères, soit la part des personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire.

Part des personnes diplômées au maximum du primaire parmi l'ensemble des personnes de 18 ans, par commune (2001)



Source : Enquête socioéconomique générale 2001 (calculs IWEPS).

Les taux de personnes infrascolarisées sont plus faibles que la moyenne dans la plupart des communes du Brabant wallon, au nord de la province de Namur, au centre et au nord de la province de Liège. À l'inverse, la part des personnes peu diplômées est plus élevée que la moyenne dans les communes du centre du Hainaut, de Charleroi et du Hainaut occidental, mais aussi dans des communes de l'est de la province de Luxembourg et dans des communes frontalières du sud de la province de Namur.

Un classement des communes a pu être établi en combinant deux critères : la proportion de personnes ayant obtenu un diplôme de primaire au maximum d'une part, et le nombre total de personnes dans cette situation d'autre part. Les communes qui présentent les scores les plus défavorables selon ces deux critères combinés (communes où le taux de peu diplômés est très élevé et où le nombre de personnes concernées est très important) sont les suivantes :

- en Région bruxelloise : Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek ;
- en Wallonie : Mouscron, Châtelet, Charleroi, Saint-Nicolas, La Louvière, Seraing, Herstal, Binche, Courcelles, Manage, Comines, Warneton, Fleurus, Colfontaine, Quaregnon, Peruwelz, Aubange, Sambreville, Dison, Farciennes, Bernissart, Anderlues et Estaimpuis.⁹

⁹ Les données par commune sont publiées dans *l'État des lieux de l'alphabétisation 2004-2005*.

Caractéristiques des personnes infrascolarisées

Partant du postulat que les personnes infrascolarisées – c'est-à-dire celles qui ne disposent pas du CEB ou ne maîtrisent pas les compétences équivalentes à celles requises pour l'obtention de ce certificat – sont potentiellement en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, il est possible de caractériser ces personnes en croisant différentes sources statistiques.

Selon l'enquête sur les Forces de travail 2010, la part des personnes qui n'ont pas de diplôme est deux fois plus importante que la moyenne parmi les personnes de 65 ans et plus. Dans cette tranche d'âge, ce sont les femmes qui sont les plus représentées parmi les personnes peu qualifiées. Parmi les jeunes de moins de 25 ans qui ne suivent plus un enseignement, environ 7%, majoritairement des garçons, déclarent n'avoir pas obtenu de certificat ou de diplôme.

Selon cette même enquête, dans les deux régions, la majorité des personnes infrascolarisées est inactive :

- en Wallonie, seulement 29% des personnes entre 25 et 64 ans qui ont quitté l'enseignement et n'ont pas de diplôme ont un emploi ;
- en Région bruxelloise, seules 20% des personnes dans les mêmes tranches d'âge qui ont déclaré ne pas être détentrices d'un diplôme ont un emploi.

Des données plus précises sur les demandeurs d'emploi sont fournies par les services publics de l'Emploi. En Wallonie, dans la partie francophone, 22% des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont diplômés au maximum du primaire, soit un peu plus de 1 DEI sur 5. Au 31 décembre 2011, 52.393 personnes étaient dans ce cas.

En Région bruxelloise, pour le régime linguistique francophone, on peut estimer que 27% des DEI dont la langue usuelle est le français au niveau du dossier administratif sont infrascolarisés, soit 27.693 DEI dans ce cas. Ce chiffre est obtenu en totalisant, au 31 décembre 2011,

deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés dont le suivi administratif s'effectue en français :

- 13.594 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité en Belgique ;
- 14.099 diplômés au maximum du primaire ayant suivi leur scolarité à l'étranger.

Si toutes les personnes en situation d'illettrisme n'éprouvent pas nécessairement de difficultés dans leur quotidien, les analyses mettent en évidence que le risque de pauvreté est plus grand parmi les personnes peu qualifiées. Ainsi, l'enquête SILC (*Statistics on Income and Living Condition*) de 2010 fournit une estimation du taux de pauvreté en fonction du niveau de diplôme pour la Wallonie.¹⁰ Malheureusement, la taille de l'échantillon ne permet pas d'estimer la situation des personnes les plus éloignées de l'écrit. Le tableau ci-contre compare les personnes diplômées de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, avec la population totale. Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane¹¹, à l'échelle individuelle, du revenu disponible. Les personnes qui ont un revenu inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Le taux de pauvreté subjective prend en compte les difficultés individuelles en termes de besoins et de ressources autres que les revenus.

10. L'échantillon de l'enquête n'autorise pas les décompositions des résultats obtenus en Région de Bruxelles-Capitale selon le niveau de diplôme.

*Plus d'information sur le site statistiques du gouvernement fédéral :
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc*

11. En statistique, la médiane d'un ensemble de valeurs (d'un échantillon, d'une population...) est la valeur centrale (valeur 'm') telle que le nombre de valeurs (de personnes dans le cas d'une population) supérieures ou égales à cette valeur 'm' est égal au nombre de valeurs inférieures ou égales à celle-ci. Autrement dit, la médiane est la valeur centrale qui divise un ensemble en deux moitiés.

Wallonie 2010	Secondaire inférieur maximum	Population totale
Taux de pauvreté	25,1%	17,8%
Taux de pauvreté subjective	34,5%	27,4%

Source : EU-SILC 2010 (calculs DGSIE),
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/revenus/pauvrete>

L'enquête Identité et Capital social menée en 2007 en Wallonie permet d'identifier, sur d'autres dimensions, des différences significatives entre personnes diplômées au maximum du primaire et personnes diplômées au minimum du secondaire inférieur. Ainsi, le sentiment de solitude affecte plus souvent les personnes infrascolarisées qui déclarent, plus fréquemment que les personnes qui ont poursuivi des études, se sentir très souvent seules (12%) ; en moyenne, elles comptent moins d'amis proches (21% disent n'en avoir aucun), sont moins souvent membres d'associations, notamment sportives (71% n'ont jamais été membres) ou culturelles (93% n'ont jamais été membres). L'enquête fournit également des informations sur d'autres dimensions du capital social. ¹²

12. Voir : *État des lieux de l'alphabétisation 2006-2007*.

La nécessité d'une enquête spécifique

Le chiffre, habituellement avancé, de 10% de personnes en difficulté face à la lecture et à l'écriture en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est qu'une extrapolation, vu l'absence de résultats d'enquêtes sur le niveau de compétence de la population adulte en Belgique francophone. Ce pourcentage découle d'une projection des estimations faites dans d'autres pays (ou régions) européen(ne)s connaissant une situation comparable à la nôtre, sur le plan du développement socio-économique notamment.

La participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à une enquête internationale nous permettrait d'estimer non seulement la part des personnes en difficulté avec l'écrit mais également dans quelle mesure la distribution des compétences dans la population adulte francophone varie de celles observées dans les pays voisins, et d'en analyser les causes.

En 2007 et 2008, la Fédération Wallonie-Bruxelles a participé aux réunions préparatoires au projet PIAAC (*Programme for the International Assessment of Adult Competencies*) de l'OCDE, soutenu par la Commission européenne. Mais il n'a pas été possible de réunir le budget nécessaire à la réalisation de l'enquête dans la partie francophone du pays. La Flandre a, quant à elle, poursuivi le processus. Les premiers résultats seront disponibles début 2013.

Un accord a ensuite été signé avec l'INSEE français (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) pour réaliser en Belgique francophone une enquête IVQ sur les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale, parallèlement à celle menée fin 2011 sur le territoire français et en complément de l'enquête PIAAC. Ce projet prenait appui sur les méthodologies développées, notamment avec l'apport de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), et devait permettre de mener

ensuite des analyses communes sur l'ensemble des données récoltées. Une enquête de ce type nécessite l'interview de 4.500 personnes à domicile pendant environ 1 heure 20 chacune (passation des tests et questionnaire biographique). Dans le contexte budgétaire actuel, le cout a été jugé trop élevé par les autorités politiques et le projet a été abandonné.

En l'absence d'autres informations, le compteur s'est arrêté à un taux de 10% de personnes en difficulté avec le langage écrit. Et ce pour longtemps encore...

Christine MAINGUET

IWEPS – Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique